

Synthèse du chapitre 6 sur la Mobilité sociale

Introduction : Les formes et les enjeux de la mobilité sociale

« Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle) »

La mobilité suppose un déplacement. On peut changer de résidence principale, ce qui correspond à une **mobilité géographique ou résidentielle**. La **mobilité sociale** est le passage d'un individu d'une catégorie sociale à une autre ; la catégorie ou le statut social étant très lié à l'emploi donc à la PCS. On peut changer d'emploi au cours de sa vie active, on parlera alors de **mobilité (sociale) professionnelle ou intragénérationnelle**. Si l'on s'intéresse aux déplacements dans la hiérarchie sociale entre deux générations, on parlera de **mobilité (sociale) intergénérationnelle**.

Dès lors que les statuts sociaux ne sont pas attribués de manière pré-déterminée, rigide et définitive, c'est-à-dire que la société n'est plus une société de castes ni d'ordres mais une société de classes, les conditions d'accès aux statuts sociaux permettent des changements, des déplacements (plus ou moins fréquents, plus ou moins longs, plus ou moins favorables) dans la structure sociale. Si les statuts ne sont plus « assignés » mais acquis, ils peuvent faire l'objet d'une compétition plus ou moins ouverte, donc l'**immobilité sociale**, soit l'hérédité sociale ou la reproduction sociale, n'est plus une fatalité. La **mobilité sociale** peut être **horizontale** (déplacement sans changement de prestige dans la hiérarchie sociale) ou bien **verticale** (déplacement avec changement de prestige dans la hiérarchie sociale). La **mobilité verticale** peut être **ascendante** (déplacement vers le haut dans la hiérarchie sociale, soit une promotion ou ascension sociale) ou bien **descendante** (déplacement vers le bas dans la hiérarchie sociale, soit une **démotion sociale** ou un **déclassement**).

Par ailleurs, la mobilité sociale est aussi un enjeu politique. Dans les sociétés où l'organisation politique se réfère à des principes démocratiques et l'organisation économique au libéralisme, il semble logique qu'à l'égalité juridique des citoyens et à la liberté d'entreprendre corresponde dans le domaine social, sinon l'égalité des situations, du moins l'égalité des chances d'accès aux différentes positions ce qu'on appelle aussi la méritocratie (la démocratie selon le mérite et l'égalité des chances et non l'héritage de privilèges). Par conséquent, l'analyse de la mobilité sociale renvoie au principe de l'égalité des chances, et les sociétés démocratiques et libérales peuvent chercher à évaluer la réalité ou l'efficacité de leurs principes de fonctionnement par l'importance des flux de mobilité qu'elles permettent et la probabilité pour tel ou tel de connaître une mobilité sociale indépendamment de son origine sociale, ce que l'on nomme la **fluidité sociale**.

1) La mesure de la mobilité et ses résultats

« On se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites »

Les tables de mobilité

Les tables de mobilité sont les outils privilégiés de la mesure de la mobilité sociale. Une **table de mobilité** est un tableau à double entrée qui croise le plus souvent la position des fils et celle des pères (ou pères/filles ou mères/fils, ou mères/filles ou pères/enfants etc) à partir d'une enquête réalisée par l'INSEE depuis 1953 chez les individus actifs âgés de 40 à 59 ans. Cette position est mesurée par la catégorie socioprofessionnelle (CSP ou PCS). Ces enquêtes portent classiquement sur la mobilité intergénérationnelle masculine. La **mobilité observée** concerne tous les effectifs (ou %) qui ne sont pas sur la diagonale c'est-à-dire tous les individus qui exercent une profession qui les classe dans une PCS différente que celle de leur père. L'immobilité (ou reproduction sociale) se lit sur la diagonale descendante, au croisement des PCS identiques pour les fils et les pères (« tel père, tel fils »).

La table brute (en milliers) obtenue peut être ramenée à des proportions (%) pour permettre les comparaisons, sur les origines (le recrutement) des actifs au moment de l'enquête ou bien sur la destinée sociale des individus enquêtés. On dispose alors de deux tableaux complémentaires : la table de destinée et la table de recrutement ou d'origine. La **table de destinée** renseigne sur ce que deviennent les enfants d'une origine sociale donnée. Par exemple, en 2012, 24 % des fils d'AE sont eux-mêmes AE. La marge de la table de destinée, l'« ensemble », renseigne sur la structure socioprofessionnelle (la répartition de la population active par PCS) de la génération des fils. Par exemple, 3 % des fils sont AE. La **table de recrutement** renseigne sur l'origine sociale c'est-à-dire d'où proviennent les membres d'une PCS donnée. Par exemple, 80% des AE sont des fils d'AE. La marge de la

table de recrutement, l' « ensemble », renseigne sur la structure sociale de la génération des pères. Par exemple, 11 % des pères étaient AE. Pour ne pas inverser le sens de lecture entre la table de destinée et la table de recrutement (ou d'origine), il faut observer où se situent les chiffres 100. On commence alors à lire scolairement « Sur 100 (étiquette haut de colonne ou étiquette extrémité gauche de la ligne) AE (enfants) ou fils d'AE (parents), x% sont fils d'AE ou AE ».

Intérêts et limites des tables de mobilité

Intérêt	Limites
Permettent de mesurer la mobilité sociale brute (observée)	Permettent mal de repérer la MS ascendante / descendante (1-->6, 6-->5 ?)
Permettent de mesurer la reproduction sociale	Ne permettent pas des comparaisons internationales car seule la France utilise l'outil PCS
Permettent de mesurer la mobilité structurelle et la fluidité sociale	Hétérogénéité des professions à l'intérieur d'une même PCS qui masque de la MS (ex. fils d'enseignant 3 devenant médecin 3)
Permettent des comparaisons dans le temps : MS de +/- forte ?	Homogénéité de certaines professions appartenant à 2 PCS distinctes : surévaluation MS (ex. fils d'agriculteur 1 devenant chauffeur routier 6)
Permettent de repérer les trajectoires probables / rares entre PCS parents / enfants et donc les mécanismes sociaux à l'œuvre	La seule PCS mesure mal la MS car elle ne tient pas compte du statut de l'emploi (CDI/CDD --> déclassement) ni de la dégradation du prestige de certaines professions
	Mesurent mal la MS des filles
	Mesurent avec beaucoup de retard la MS [40 à 59 ans]

Les résultats

« On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. »

Pour décrire les résultats des tables de mobilité, il faut d'abord distinguer la mobilité observée de la fluidité sociale. La **mobilité observée (ou brute ou totale)**, c'est l'ensemble des changements de position entre parents et enfants, tels qu'ils apparaissent dans la table de mobilité brute. On mesure le poids relatif de cette mobilité observée en calculant le taux de mobilité, soit la part des individus mobiles (hors diagonale) dans la population active totale âgée de 40 à 59 ans, et le poids relatif de l'immobilité avec le taux d'immobilité, soit la part des individus immobiles dans la même population (la diagonale). La somme de ces 2 taux est forcément égale à 100 %.

La **fluidité sociale**, c'est dans l'idéal la situation où les chances pour les enfants d'occuper une position plutôt qu'une autre sont égales, quelle que soit la PCS de leur père. C'est plus largement l'intensité du lien de dépendance entre la position atteinte et l'origine sociale, une fois éliminé l'effet de l'évolution de la structure socioprofessionnelle des emplois, donc de la taille des PCS. Plus ce lien est faible, plus la fluidité est forte, donc plus l'égalité des chances est forte. Par exemple, un fils de cadre avait, en 1977, 20 fois plus de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, qu'un fils d'ouvrier n'avait de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, contre 10 fois plus en 2012, ce qui indique une hausse de la fluidité sociale Cadres / Ouvriers entre 1977 et 2012.

L'évolution de la mobilité entre 1953 et 2012 montre 4 principaux résultats. D'abord, la fluidité sociale a globalement tendance à augmenter, avec cependant une sous-tendance à la baisse depuis 2003. Ensuite, la mobilité observée a globalement tendance à augmenter et est plus forte que l'immobilité depuis les années 1950, mais avec une sous-tendance à la stagnation depuis 1993. En outre, la mobilité ascendante est plus élevée que la mobilité descendante, avec toutefois une sous-tendance à la hausse de la mobilité descendante et à la baisse de la mobilité ascendante depuis les années 1990 (spectre du déclassement). Enfin, la majorité des flux de mobilité verticale est constituée de trajets courts, c'est-à-dire entre des PCS proches, comme par exemple entre PI et CPIS, ou bien entre O ou E et PI.

Le déclassement social est ainsi plus important depuis les années 1990. On distingue 3 formes de déclassement : le déclassement intergénérationnel (mobilité descendante), le déclassement intragénérationnel (fait d'occuper en fin de carrière professionnelle une position inférieure à celle occupée en début de carrière.

suite à une perte d'emploi et à une longue période de chômage par exemple) et le déclassement scolaire (fait d'occuper une position inférieure à celle à laquelle le diplôme possédé permettait d'accéder auparavant). C'est le déclassement scolaire qui est illustré par le **paradoxe d'ANDERSON** (sociologue américain, 1907-1990). Ce sociologue a en effet mis en évidence en 1961 le fait que posséder un diplôme plus élevé que celui de son père n'empêche pas toujours d'occuper une position inférieure à celle de son père ou qu'à diplôme équivalent au père, le fils obtient un emploi moins prestigieux.

Pour résumer, à la question de savoir si l'ascenseur social est en panne, on peut répondre que non car la mobilité ascendante est en 2012 toujours majoritaire et globalement plus forte que dans les années 1950, mais qu'il y a relativement moins d'individus qui en bénéficient depuis les années 1990.

2) Les déterminants de la mobilité et de la reproduction

Les principaux facteurs de la mobilité et de la reproduction sont :

- l'évolution de la structure socioprofessionnelle,
- l'école,
- famille.

Le rôle de l'évolution de la structure socioprofessionnelle

L'évolution de la structure socioprofessionnelle, ce sont les transformations de la répartition par PCS de la population active entre la génération des pères et celle des fils. Par exemple, depuis 1953, les parts des AE, des ACCE et des O ont chuté, alors que les parts des E, des PI et des CPIS ont augmenté. Ces changements engendrent une mobilité dite structurelle car, en termes de destinée, les fils dont les pères appartiennent aux PCS en déclin ne peuvent forcément pas tous occuper la même position que leur père, donc sont « contraints » de changer de PCS ; et, en termes de recrutement, les fils appartenant aux PCS en expansion ne peuvent forcément pas tous avoir un père appartenant à la même PCS, donc sont « contraints » d'avoir une origine autre que celle de leur père. Ainsi 24 % des fils d'AE deviennent AE, mais 33 % deviennent O en 2012, et 25 % des fils CPIS ont un père CPIS, mais 22 % ont un père PI.

La **mobilité structurelle**, c'est la part de la mobilité observée qui résulte de l'évolution de la structure des emplois, et la **mobilité nette**, c'est la part de la mobilité observée qui ne résulte pas de cette évolution, d'où la relation mathématique : Mobilité observée = mobilité structurelle + mobilité nette.

Cette mobilité structurelle est surtout ascendante car les PCS en expansion sont surtout situées au milieu et en haut de l'échelle sociale, d'où un mouvement d'aspiration par le haut dans la structure sociale.

Le rôle de l'école

La question se pose de savoir si l'école favorise la mobilité sociale, en l'occurrence la mobilité intergénérationnelle ascendante. Certes, l'école peut favoriser l'ascension sociale pour 2 raisons principales.

D'une part, il y a depuis les années 1960 une massification / démocratisation scolaire, c'est-à-dire un allongement de la durée des études et une hausse de l'accès aux diplômes de niveau élevé pour toutes les PCS (allongement de la scolarité obligatoire à 14 ans puis 16 ans, collège unique, secondarisation de la scolarité, objectif des 80% d'une classe d'âge au bac et 50% diplômés du supérieur). Donc l'école produit de plus en plus de diplômés de l'enseignement supérieur issus des catégories populaires. D'autre part, il y a un lien de plus en plus fort entre le diplôme et l'emploi, c'est-à-dire que la possession d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 3 facilite l'accès à un emploi qualifié de type PI ou CPIS, donc grâce à l'école plus d'individus peuvent atteindre une position plus élevée que celle de leur père. Mais, cette influence positive de l'école est limitée pour 2 raisons principales qui font que l'école peut aussi être un facteur de reproduction sociale.

D'une part, la massification scolaire est socialement ségrégative, c'est-à-dire que persistent de fortes inégalités de réussite scolaire, d'accès aux diplômes élevés, selon l'origine sociale des élèves. En fait les inégalités se sont déplacées mais n'ont pas disparu. Autrement dit, il y a toujours un fort lien entre l'origine sociale et la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Par exemple les enfants de cadres sont fortement surreprésentés parmi les titulaires d'un master, les élèves des CPGE et les étudiants en médecine, alors que les enfants d'O et d'E sont surreprésentés parmi les élèves de l'enseignement professionnel (Bac pro / BTS) et technologique (Bac techno et DUT). Ces inégalités s'expliquent notamment par le mécanisme suivant : la réussite scolaire est facilitée par la détention d'un capital culturel familial important, car les épreuves scolaires valorisent des savoirs implicites (la culture générale), la qualité de l'expression orale et écrite, la docilité du comportement, d'où la meilleure réussite des élèves dont les parents sont fortement diplômés et leur

transmettent un capital culturel élevé, et a contrario la faible réussite des enfants dont les parents sont faiblement dotés en capital culturel. **Pierre Bourdieu** a ainsi pu parler de la reproduction sociale via l'école en insistant sur la distance culturelle de l'École aux enfants des classes populaires et de la proximité / familiarité de l'École aux enfants de classes supérieures. L'école transformerait donc, en les légitimant, les inégalités sociales qui lui pré-existent en inégalités de réussite scolaire, qui ont l'apparence de l'objectivité et donc semblent justes.

D'autre part, le diplôme garantirait de moins en moins la promotion sociale, car il y aurait une inflation scolaire conduisant à une dévalorisation des diplômes (du bac ou Bac+2 notamment). La valeur d'un diplôme, c'est le prestige et le salaire de l'emploi auxquels ce diplôme permet d'accéder. Or, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur aurait augmenté plus vite que le nombre d'emplois de PI et de CPIS, d'où une tendance à la chute de la valeur de certains diplômes (déclassement scolaire), qui ne permettent plus comme auparavant d'accéder facilement à des emplois qualifiés. Cette dévalorisation des diplômes est donc la principale explication du paradoxe d'Anderson.

Le rôle de la famille

La famille est le plus souvent un frein à la mobilité sociale ascendante ou une garantie d'immobilité sociale des plus favorisés, donc un facteur de reproduction sociale, pour 4 raisons principales.

Primo, c'est la famille qui transmet aux enfants un **capital culturel**, donc elle contribue, à son insu, en interaction avec l'école, aux inégalités de réussite scolaire, car certaines familles sont bien dotées en capital culturel alors que d'autres en sont plus faiblement dotées. Cette contribution est d'autant plus forte que les conjoints sont socialement homogames, c'est-à-dire qu'ils appartiennent statistiquement fréquemment à la même catégorie sociale, avec des niveaux de diplôme proches, le diplôme des mères étant d'ailleurs souvent plus décisif que celui des pères dans la réussite scolaire des enfants compte tenu de l'inégal partage des tâches domestiques et du rôle souvent dévolu aux mères de s'occuper de l'éducation et donc de la scolarité des enfants (cf. **Pierre Bourdieu** § précédent).

Secundo, c'est la famille qui transmet un **capital social**, donc qui peut plus ou moins favoriser l'obtention d'un emploi qualifié, par le « piston » par exemple, selon l'importance du capital social détenu. À diplôme égal, les enfants dont la famille est bien dotée en capital social disposent ainsi d'un avantage sur les enfants dont la famille en est faiblement dotée. Bien sûr, le capital social joue aussi favorablement pour les enfants d'origine sociale supérieure en échec scolaire (**Pierre Bourdieu**).

Tertio, les familles ont des **stratégies d'orientation** scolaire différentes selon le milieu social. En effet, selon **Raymond Boudon**, les choix d'orientation sont influencés par l'origine sociale des élèves. Tout se passe comme si les familles rationnelles procédaient à une analyse coûts/avantages (ACA, homo sociologicus) à toutes les étapes de l'orientation, ce calcul ACA étant différent selon le milieu sociale. Les familles de classe supérieure auraient tendance à minimiser le coût financier (qui pèse en proportion plus faiblement dans les revenus plus élevés) et le risque d'échec de la poursuite d'étude et à maximiser les avantages que procure la poursuite d'étude. Inversement, les familles de classe populaire ont plus de mal à assumer les coûts financiers et exagèrent les risques d'échec tout en minimisant les avantages d'une année d'étude supplémentaire, ce qui les conduirait, pour les premiers, à pousser les enfants à poursuivre longtemps leurs études, et aux seconds, à les écourter.

Quarto, le **capital économique**, en plus de ses effets via la réussite scolaire (cours particuliers, voyages linguistiques, écoles privées...) et l'orientation (ACA), joue un effet propre. C'est lui qui permet, là encore pour les enfants des catégories sociales supérieures de compenser un échec scolaire en facilitant l'entrepreneuriat.

Cependant, comme l'ont montré les travaux du sociologue **Bernard Lahire**, les familles d'origine sociale modeste, bien que souvent dépourvues de capital culturel scolaire, peuvent transmettre des prédispositions propices à la réussite scolaire de leurs enfants : le devoir de réussite, l'éthique de l'effort ou du travail bien fait, la rationalisation du temps...